



OBSERVATOIRE
NATIONAL
DE LA VIE
ÉTUDIANTE

**DU 9 MARS
AU 17 MAI
2026**

11^{ÈME} ENQUÊTE NATIONALE
sur les conditions
de vie des étudiant·es

Aujourd'hui 18:56

Tu n'en as pas assez d'entendre
les autres parler des conditions
étudiantes à notre place ? 🤔



Lu à 19:03

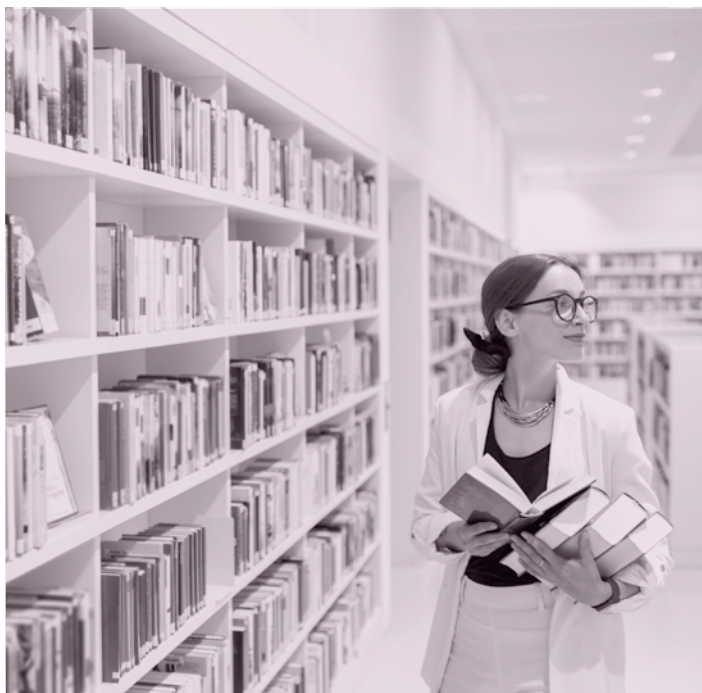
Il faut qu'on participe à LA PLUS
GRANDE enquête réalisée en France
sur la population étudiante ! 📢



En plus il y a 150 chèques
de 100 € à gagner ! 🔥💰



Enquête respectant les normes européennes du RGPD



MISSION

L'Observatoire national de la vie étudiante (OVE) est un organisme public d'études et de recherche créé par arrêté du 14 février 1989 dans un contexte où le manque d'informations en matière de conditions de vie des étudiant-es devenait un handicap pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées.

Depuis le début des années soixante, la France a connu une forte croissance du nombre d'étudiant-es entrant dans l'enseignement supérieur, ainsi qu'une multiplication des filières et une dispersion géographique des établissements. Phénomènes qui, cumulés, ont conduit à une diversification de plus en plus grande des conditions de vie des étudiant-es : population ayant à la fois des caractéristiques propres, qui les distinguent des jeunes du même âge ayant achevé leurs études, tout en étant loin de constituer un groupe homogène.

Aujourd'hui encore, les missions de l'OVE répondent au besoin collectif de mieux analyser et connaître les conditions de vie des étudiant-es, conformément à l'arrêté portant création de l'Observatoire :

L'Observatoire est « destiné à mieux apprécier les besoins et les aspirations de la population étudiante tant en ce qui concerne le déroulement des études que les conditions de vie matérielle, sociale et culturelle de cette population ». (article 1er de l'arrêté du 14 février 1989)

ACTIVITÉS

LES ENQUÊTES ET LES ÉTUDES

Le principal dispositif d'observation de l'OVE est l'enquête nationale Conditions de vie des étudiant-es, qui par son ampleur, sa régularité et sa méthodologie est sans équivalent en France. Réalisée tous les 3 ans depuis 1994, elle a recueilli lors de chaque édition entre 25 000 et 60 000 réponses auprès d'étudiant-es inscrit-es dans un établissement d'enseignement supérieur français. L'enquête aborde une large palette d'aspects de la vie étudiante : les ressources, dépenses, l'activité rémunérée, le logement, l'alimentation, la santé, le parcours et les conditions d'études, la vie sur le campus, etc.

L'OVE réalise aussi des exploitations particulières des données de l'enquête Conditions de vie. Ces travaux répondent à des demandes particulières des ministères, des œuvres universitaires, d'établissements d'enseignement supérieur, ou encore de collectivités territoriales.

LE PRIX DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ÉTUDIANTE

Ce concours a pour objectif d'encourager les recherches menées par les étudiant-es sur leurs conditions de vie et d'études. Il s'adresse ainsi aux étudiant-es de master et de doctorat qui ont soutenu avec succès un mémoire ou une thèse, ceci dans toutes les disciplines quel que soit l'aspect étudié. Chaque année, deux prix sont décernés : le prix de doctorat (prix Louis Gruel) et le prix de master, tous deux dotés de 3000 euros.

LES PUBLICATIONS

L'OVE dispose de deux collections à la Documentation française, qui lui permettent de faire connaître au public intéressé les résultats des travaux qu'il commande, récompense ou réalise lui-même.

Études et recherches

Cette collection valorise des travaux issus d'enquêtes réalisées par l'OVE ou menées pour son compte par des équipes de chercheur-es. Elle permet également de publier certains travaux primés dans le cadre du concours annuel.

Panorama des savoirs

Cette collection permet d'aborder des domaines de la vie étudiante insuffisamment éclairés par l'enquête Conditions de vie, en proposant un état de l'art sur un sujet précis.

L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANT·ES

PRÉSENTATION

Les modes de vie des étudiant·es sont très différents les uns des autres, et le développement de l'enseignement supérieur tend à en accentuer la diversité et en creuser les écarts. L'enquête statistique par questionnaire Conditions de vie des étudiant·es permet de faire l'inventaire de cette diversité et d'en donner une description complète. Pour éclairer les relations entre modes de vie et cursus, elle doit combiner une observation relative à tous les aspects de la vie matérielle (ressources, logement, alimentation, santé, etc...), à la structuration de l'emploi du temps, à l'organisation des études et aux parcours

suivis (type de baccalauréat obtenu, situation scolaire et sociale au cours de l'année précédant l'enquête, etc.).

Pour suivre l'évolution des conditions de vie et des parcours, comprendre les freins et les leviers à leur amélioration et préconiser la mise en place de politiques publiques adaptées cette enquête doit être renouvelée régulièrement. C'est la raison pour laquelle l'OVE a jusqu'à maintenant adopté une fréquence triennale et réalisé dix enquêtes de ce type entre 1994 et 2023.

MÉTHODOLOGIE

LE CALENDRIER

Pour cette onzième édition, plus de 270 000 étudiant·es seront invité·e-s à répondre au questionnaire de l'OVE **entre le 9 mars et le 17 mai 2026**.

LE QUESTIONNAIRE

Le questionnaire de l'enquête Conditions de vie des étudiant·es contient des questions communes avec le questionnaire européen EUROSTUDENT et des questions propres à l'enquête menée en France. Il aborde les grands thèmes suivants : le parcours d'études jusqu'au moment de l'enquête, les conditions d'études (le lieu d'études, conditions de déplacement...), les temps libres, l'activité rémunérée, le logement, les ressources et dépenses, la santé, l'alimentation, les parents et les proches, les caractéristiques sociodémographiques (origines sociale et géographique, sexe, âge).

Afin de mieux s'adapter aux problématiques actuelles des conditions de vie et d'études, plusieurs changements ont été apportés à cette nouvelle édition en accord avec le conseil et collège scientifique de l'OVE. **Des questions sur les conditions de réalisation des études ainsi que sur la situation financière et la précarité sont notamment approfondies.**

LA POPULATION ÉTUDIANTE DE RÉFÉRENCE DE L'ENQUÊTE

Jusqu'en 2006, l'enquête concernait globalement les étudiant·es des universités, des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et les étudiant·es en sections de technicien·nes supérieur (STS). Depuis 2010, elle s'est élargie à d'autres populations étudiantes. Elle concerne aujourd'hui les étudiant·es des universités, des grands établissements, des écoles d'ingénieur·es universitaires et non-universitaires, des écoles de commerce et de management, des écoles d'architecture sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, des écoles d'art sous tutelle du ministère de la culture et de la communication, des CPGE, des STS.

LA PONDÉRATION DES DONNÉES RECUEILLIES

Pour garantir une meilleure représentativité de l'échantillon et éliminer les biais associés à l'inégalité des taux de réponse, les données brutes obtenues lors de l'enquête sont pondérées à partir des informations centralisées par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inscriptions effectives dans les établissements. La taille très importante de l'échantillon et la prise en compte des réticences des étudiant·es à l'égard des investigations académiques permettent également d'estimer que **l'enquête de l'OVE atteint un haut degré de représentativité du champ étudié.**

L'ENQUÊTE CONDITIONS DE VIE DES ÉTUDIANT·ES

UN INVENTAIRE EXHAUSTIF

Les modes de vie des étudiant·es sont très différents les uns des autres, et le développement de l'enseignement supérieur tend à en accentuer la diversité et à creuser les écarts. L'enquête Conditions de vie des étudiant·es tient systématiquement compte du ressenti des étudiant·es pour chacun des thèmes abordés (budget, santé, emploi du temps, transport). Cela introduit une **possibilité de comparaison entre les pratiques déclarées par les étudiant·es et les représentations qu'ils et elles ont de ces mêmes pratiques.**

UN VÉRITABLE OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION

Les données issues de de l'enquête Conditions de vie sont autant d'indicateurs permettant d'identifier des freins et des leviers à l'évolution des conditions de vie et d'études. En cela, les résultats de cette enquête constituent un outil d'aide à la décision et d'accompagnement à la mise en place de politique publique en fournissant **une connaissance fine et objective des conditions de vie, d'étude, de réussite et d'insertion professionnelle des étudiant·es en France.**

OBJECTIFS

UNE DIMENSION EUROPÉENNE

La France participe au dispositif d'enquête européen EUROSTUDENT depuis sa création en 1994. L'objectif de ce dispositif est de recueillir, à travers les enquêtes nationales de 28 pays, des données comparables entre pays participants concernant la situation sociale des étudiant·es et leurs conditions de vie et d'en dresser un panorama élargi. Le questionnaire de l'enquête Conditions de vie des étudiant·es 2026 a donc été pensé afin de faciliter la comparaison des résultats avec ceux des autres pays du dispositif.

UNE REPRÉSENTATIVITÉ TERRITORIALE

L'OVE produit principalement des données à une échelle nationale. Or, les réformes du système de l'enseignement supérieur, et en particulier l'autonomie des universités, donnent lieu à une **demande croissante de la part des acteurs locaux de disposer de données représentatives sur leur territoire.** Pour permettre de produire des données à ce niveau, l'OVE a revu le dispositif d'enquête, en affinant notamment le processus de sélection des étudiant·es interrogé·es et la procédure de redressement des données (réalisée au niveau régional dans les universités depuis 2016).

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



UN NOMBRE IMPORTANT D'ÉTABLISSEMENTS

L'enquête Conditions de vie des étudiant-es est la seule enquête d'ampleur nationale consacrée à l'étude des conditions de vie et d'études en France. Lors de chaque édition, environ 80 % des établissements d'enseignement supérieur participent à l'enquête Conditions de vie des étudiant-es. **Pour l'édition 2026, 580 établissements d'enseignement supérieur et 730 lycées sont invités à participer à l'enquête.** Cette couverture très large assure à cette enquête une très large représentativité du champ de l'enseignement supérieur.

LE RÔLE CENTRAL DES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements d'enseignement supérieur occupent une place centrale dans l'enquête Conditions de vie des étudiant-es, en transmettant à l'OVE, par une procédure sécurisée, les fichiers de contact des étudiant-es inscrit-es. **Ces fichiers permettent à l'OVE de constituer une base de sondage dans laquelle sont tiré-es au sort les étudiant-es** qui sont invité-es à participer à l'enquête.

DES DONNÉES UTILES

Analysées par filières, cycles d'études ou encore par types d'établissement au niveau national, ces informations recueillies sont utilisées tant comme élément de cadrage des données produites localement que comme aide à la décision en matière de politique nationale de vie étudiante. L'enquête 2026 permettra, en outre, d'apporter un nouvel éclairage sur les distinctions entre enseignement public et enseignement privé.

LE RESPECT DES NORMES EUROPÉENNES DU RGPD

Ce traitement de données relève de la mission de service public dont est investie l'OVE.

Article 6-e du règlement général sur la protection des données – RGPD :

e) le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi le responsable du traitement.

La mission de l'OVE est commanditée par le ministère en charge de l'enseignement supérieur.

LA VALORISATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

L'un des rôles de l'OVE est d'informer sur les conditions de vie des étudiant-es en France dans l'objectif d'alimenter le débat public et d'aider à la décision publique. Pour cela, l'OVE diffusera ses résultats à partir du mois de janvier 2027 et ce jusqu'à l'enquête suivante.

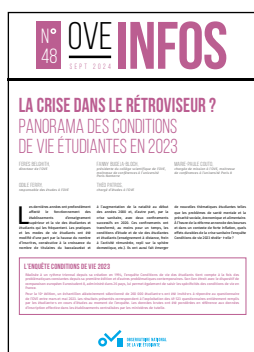


REPÈRES 2026

Janvier 2027

Ce petit fascicule présente des résultats-clés de l'enquête selon des thématiques : la population étudiante, l'origine migratoire des étudiant-es, le choix des études, les rythmes d'études, la vie dans l'établissement, les usages du numérique, les perspectives d'avenir, l'activité rémunérée, le logement, le budget, le bien-être et la santé.

Le Repères est envoyé à tous ceux qui ont directement participé à l'enquête : les établissements, les partenaires institutionnels et les organisations étudiantes, et bien sûr les étudiant-es ayant répondu au questionnaire en ligne qui le souhaitent.

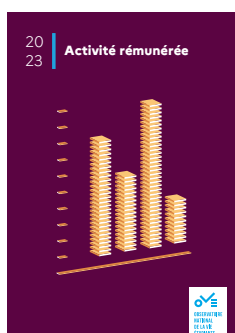


OVE INFOS

Février 2027

Ce périodique de 8 à 12 pages apporte une information thématique fondée sur l'analyse des données recueillies par les enquêtes de l'OVE.

Il est consultable sur le site de l'OVE en version numérique mais aussi envoyé gratuitement sur simple demande aux établissements ayant participé à l'enquête.

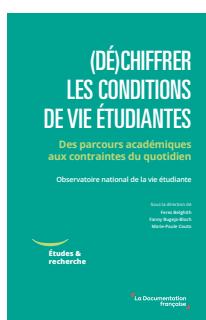


FICHES THÉMATIQUES

À partir de mars 2027

Disponibles au téléchargement et à la consultation en ligne, les fiches thématiques synthétisent des informations statistiques notables sur la vie étudiante abordée dans l'enquête.

Douze fiches thématiques ont été tirées des résultats de l'enquête de 2020 : les données sociodémographiques et académiques, l'activité rémunérée, la restauration étudiante, la santé, le logement, l'insertion professionnelle, les services et initiatives dans les établissements, les conditions économiques, l'engagement associatif, l'emploi du temps, la mobilité internationale, les transports et déplacements.



OUVRAGE

Sur l'invitation de la présidente du collège scientifique de l'OVE, des chercheur-es en sciences sociales (sociologues, géographes, statisticien-nés, économistes) travaillant sur le sujet de la vie étudiante analysent les données recueillies par l'enquête Conditions de vie.

Ouvrage publié à la Documentation française dans la collection Études et recherches.



**OBSERVATOIRE NATIONAL
DE LA VIE ÉTUDIANTE**

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA VIE ÉTUDIANTE
60 boulevard du lycée - CS 30010
92171 Vanves CEDEX
Tél. 01 71 22 98 00
Courriel secretariat.ove@cnous.fr
Site www.ove-national.education.fr

CONTACT
Secrétariat
01 71 22 98 00
secretariat.ove@cnous.fr

Conception graphique: OVE

© OVE 2025